

- OMS (Organisation mondiale de la santé), 124, 237
- OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)
 Admission de la République fédérale d'Allemagne dans l',
 Cinquième anniversaire de l', 112
 Collège de défense de l', 98
 Commandement atlantique de l', 226
 Déclarations à la Chambre des communes sur l', 163, 203
 Journalistes de l'—au Canada, 259
 Sessions ministérielles du Conseil, 2, 195
- Patterson (M. George)
 Hommage à, 35
 Plan de Colombo, 8, 281
 Premier ministre (Voyage du), 46, 106
 Question palestinienne aux Nations Unies (La), 181, 230
 Radio-émission du 1^{er} janvier (M. Pearson), 37
- Relations publiques internationales (Discours de M. Pearson), 67
- Rhodésie
 La fédération de la—et du Nyassaland, 55
 Saint-Laurent
 Voie maritime et aménagement du—, 340
- Sélassié (S.M.I. Hailé)
 Visite au Canada de, 219
- Service extérieur
 Concours d'admission au, 321
 Situation mondiale, Revue de la (Déclaration de M. Pearson à la Chambre des Communes), 74
- Trieste, 302
- Ukraine et la Russie (L'), 254
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)
 Huitième conférence générale, 311
 Université de l'Edifice de l'Est (L'), 320
- Wrong, Éloge de M. Hume, 79

LE CANADA ET LES NATIONS UNIES

(Suite de la page 380)

sous réserve de l'approbation du Comité pour les questions administratives et budgétaires, de nommer ultérieurement deux autres sous-secrétaires suppléants si le besoin s'en faisait sentir.

M. Hammarskjöld proposa que les hauts fonctionnaires en question touchent un traitement de base fixe de \$12,500, plus des indemnités fixées à \$3,500, et il demanda l'autorisation d'accorder en outre à chacun une indemnité pouvant s'élever jusqu'à \$6,000 par année, selon les fonctions qu'il exercerait. Le Comité consultatif accepta les chiffres proposés pour le traitement de base et les indemnités fixes, mais demanda que les indemnités additionnelles soient limitées à un maximum de \$4,000 par année, dans le cadre d'un total d'ensemble de \$35,000 pour les frais de cette nature. Le représentant des États-Unis, tout en acceptant le chiffre du traitement de base, proposa que les indemnités fixes soient graduées de \$1,000 à \$3,000 et que les indemnités additionnelles soient tirées d'un fonds d'hospitalité n'excédant pas \$40,000 par année. La délégation du Canada appuya les recommandations du Comité consultatif. Après un long débat, il fut adopté une solution de compromis retenant le traitement de base et les indemnités fixes proposés par le secrétaire général, mais limitant les indemnités additionnelles au maximum de \$4,000 par année par fonctionnaire et au total d'ensemble de \$50,000 par année.

Le 15 novembre, la Cinquième Commission adopta à l'unanimité une résolution présentée par l'Argentine, l'Inde, le Liban et la Yougoslavie, exprimant une approbation générale des mesures prises par le secrétaire général pour réorganiser le Secrétariat du Siège et l'invitant, dans la mise en œuvre des mesures qu'il avait proposées, à tenir compte des commentaires que présente le rapport du Comité consultatif ainsi que des observations et des idées énoncées au cours du débat en Cinquième Commission.